



Comité Départemental de Spéléologie et de Canyonisme des Pyrénées-Atlantiques



Fédération Française
de Spéléologie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CDSC 64 À LICQ ATHEREY LE 3 FÉVRIER 2024

L'Assemblée générale statutaire du CDSC 64 s'est tenue le samedi 3 Février 2024 à Licq Atherey, à 14 h, en présence d'une grande partie des adhérents et de Joël ROY, Président du Comité Spéléologique Régional de Nouvelle-Aquitaine

Membres du bureau présents :

Jérôme LABAT (Président du CDSC 64)
Michel LAUGA (Secrétaire du CDSC 64)

Membres du Bureau excusé(e)s :

José LHUILLIER (Trésorière)
Yves BRAMOULLÉ (Trésorier adjoint)

Membres du CA présent(e)s :

Pierre-Henri FONTESPIS-LOSTE
Nicolas TERRIER
Christine GASTÉRÉGUY
Marie-Christine DELMASURE
Lucie DAL SOGLIO
Samuel MAYSONNAVE
Emmanuel TIXIER

Membre du CA excusée

Virginie. COUANON ;

Membre du CA absent(e)

Mathieu. ARTAGNAN

PRÉAMBULES :

- Accueil des participants,
- Vérification des représentants de clubs et des procurations,
- Enregistrement des candidatures au nouveau CA,
- Vérification du quorum.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Vote du procès-verbal de l'Assemblée générale 2022 (en février 2023)
- 2 - Présentation du rapport moral du Président - vote
- 3 - Présentation rapport financier 2023 - vote
- 4 - Rapport des vérificateurs aux comptes - quitus
- 5 - Présentation du budget 2024 - vote
- 6 - Montant de la cotisation 2025 - vote
- 7 - Présentation des rapports de commissions. Questions.
- 8 - Élection du nouveau Conseil d'Administration (pour 4 ans) du CDSC 64
- 9 - Élection du Président du CDSC 64 sur proposition du nouveau CA.
- 10 - Élection des vérificateurs aux comptes,
- 11 - Élection des représentants au CSRNA,
- 12 - Élection du représentant à l'AG fédérale.



Comité Départemental de Spéléologie et de Canyonisme des Pyrénées-Atlantiques



Fédération Française
de Spéléologie

PRÉAMBULES

Votants désignés par les clubs :

Assemblée générale 2024 – Grands Électeurs			
Clubs	Nombre représentants	NOM Prénom	Procuration à
GSG	1	Pierre-Henry FONTESPIS-LOSTE	
SC Baudreix	1		
Individuel	1		
ASCT Turbo canyon	2		
ARSIP	2	Serge PUISAIS	
		Michel DOUAT	
Rigalous	3	Lucie DAL SOGLIO	
		Samuel MAYSONNAVE	
		Michelle POUIBAUD	Lucie DAL SOGLIO
SSPPO	4	Éric de VALICOURT	
		Virginie LEENKNEGT	
		Emmanuel TIXIER	
GSO	4	Martine DURTELLE de SAINT SAUVEUR	
		Christophe DURTELLE de SAINT SAUVEUR	
		Bernard TROUVÉ	
		Jean-François GODART	
GSVO	4	Brigitte CHOZE	Paul DOUMENJOU
		Paul DOUMENJOU	
		Nicolas TERRIER	
Leize Mendi	6	Joël FAURE	
		Serge PLANÈS	
		Sébastien BRAILLARD	
		Jean-Louis DABENNE	
		Coraline FABRE	
		Julie ZUBIETA	

Candidatures au CA du CDSC 64 pour l'olympiade 2024 - 2028 (ordre chronologique) :

Millán IBAÑEZ (GSVO)
Virginie COUANON (LM)
Paul DOUMENJOU (GSVO)
Emmanuel TIXIER (SSPPO)
Joël FAURE (LM)
Nicolas TERRIER (GSVO)
Michel LAUGA (GSG)
Serge PLANÈS (LM)

Coraline FABRE (LM)
Jérôme LABAT (SSPPO)
Christine GASTÉRÉGUY (GSO)
Marie-Christine DELMASURE (SSPPO)
Pierre-Henri FONTESPIS-LOSTE (GSG)
Delphine CASTAGNET (GSO)
Lucie DAL SOGLIO (Rigalous)
Samuel MAYSONNAVE (Rigalous)



Comité Départemental de Spéléologie et de Canyonisme des Pyrénées-Atlantiques



Fédération Française
de Spéléologie

Le quorum étant atteint, Jérôme LABAT, Président du CDSC 64 déclare l'Assemblée générale ouverte à 14 h 30.

1 Vote du procès-verbal de l'AG 2022 qui a eu lieu en 2023 :

Pour : 23

Abstentions : 0

Contre : 0

2 Rapport moral du Président :

Jérôme LABAT, Président du CDSC 64, présente son rapport moral (document diffusé auprès des fédérés avant l'AG).

Question : « Peut-être aurait-il été intéressant d'insister un peu plus sur le rôle important de l'agent de développement ».

RAPPORT MORAL 2023

Jérôme Labat

Bonjour,

Ce rapport moral annuel est bien particulier à plusieurs titres. Tout d'abord, il clôture une olympiade et le travail mené durant 4 ans par une équipe dirigeante. Ensuite, il me revient, suite au souhait de Lucie d'arrêter ses fonctions de présidente, je tiens ici à lui rendre hommage, à la remercier de ses apports, de ses idées, d'avoir osée, des échanges constructifs et passionnés que nous avons eus durant 3 ans (par exemple, notre changement de nom).

Je souhaite dresser un bilan, ou devrais-je dire un point d'étape, de ces 4 années avant de rappeler quelques échéances futures ;

- **Le CDSC** a succédé au CDS : cela entérine la délégation « Canyon » octroyée par l'État à la FFS. Au-delà de la reconnaissance, elle est l'opportunité de convaincre les canyonistes de l'intérêt d'adhérer avant, pourquoi pas, de se diversifier vers la spéléo (la réciproque est tout aussi vraie). Cette évolution n'est pas encore suffisamment traduite dans nos orientations.
- **Le nombre de fédérés** oscille entre 160 et 170, sans accroissement notable (ni diminution d'ailleurs). Ceci est pour moi sinon un échec, au moins une déception
- **Les services aux spéléos** : indépendamment des actions menées par les commissions, un calendrier de sorties est défini. Dominique et des bénévoles assurent l'encadrement, je les en remercie ici. Il cible les jeunes spéléos via l'EDSC et soulage les clubs des actions de formation. Le nombre de participants à chaque sortie varie entre 2 et 7.

Un planning de sorties pour adultes est également en place ; à l'origine conçu pour former, il s'adapte aux niveaux et besoins ; il garantit ainsi une sortie mensuelle et permet de fidéliser ceux qui débutent ou ceux dont le club ne peut proposer de sorties. Le succès est indéniable, avec un record de 19 participants sur une journée. Une difficulté se pose aujourd'hui de gestion de cette affluence avec 2 zones de « chalandise » distinctes : une adaptation ou des choix devront être effectués pour accompagner toutes les particularités.

Un site école a été créé et est aujourd'hui accessible à tous les spéléos ou canyonistes pour apprendre ou parfaire leur technique : la grotte du Hibou à Camou.

Le lot de matériel technique est à disposition des clubs pour l'équipement de spéléos ; il est régulièrement sollicité. De même, le CDSC participe financièrement au rééquipement de cavités et de canyons sur sollicitation de clubs.

Il n'en reste pas moins que ces services mis à disposition sont limités et peu visibles. Le pratiquant non impliqué (et non curieux) dans la structure CDSC n'en perçoit pas la valeur ajoutée.

- **Les commissions** : les activités conduites figurant dans les comptes rendu, je n'en détaillerai pas ici les apports. Toutefois, je souligne la nouvelle édition du topoguide canyon et remercie très chaleureusement tous ceux qui y ont contribué.
- **La Verna** : depuis 2020, les résultats sont à l'équilibre financièrement avec aux alentours de 13000 visiteurs par an, malheureusement concentrés au cœur de l'été. Le CDSC est maintenant redevenu l'unique actionnaire de l'entreprise. Elle est toujours la porte d'entrée sur notre monde obscur, notre produit d'appel. Le conseil de gestion seconde efficacement le directeur et décharge le conseil d'administration de tâches ô combien lourdes. J'en remercie et félicite les membres.



Comité Départemental de Spéléologie et de Canyonisme des Pyrénées-Atlantiques



Fédération Française
de Spéléologie

- **Le partenariat :** celui construit et renouvelé avec le Conseil Départemental assure un financement conséquent et régulier bien supérieur à notre nombre d'adhérents. Ce financeur reconnaît et valorise ainsi nos actions, notamment vers les collèges. Une ouverture vers les lycées se dessine début 2024.
Des actions avec des collectivités locales ont été menées et le sont toujours ; je cite ici en illustration l'aménagement de la grotte des Eaux Chaudes, le contrôle des installations à la rivière d'Aussurucq, la coloration sur les Arbailles, le SAVAP, l'EPSA... et bien sûr La Verna

Nous allons renouveler aujourd'hui le conseil d'administration et le bureau du CDSC. Ils décideront des actions et des objectifs prioritaires.

À mes yeux et sans vouloir aucunement orienter les futurs choix, j'émets le souhait qu'ils continuent à fédérer tous les spéléos et canyionistes en prenant garde autant à la forme qu'au fond, que le volet « canyon » soit plus intégré, que les services vers tous les spéléos (quelques soit leurs pratiques) se développent et soient plus visibles. La nouvelle instance devra gérer un moment crucial concernant La Verna avec le renouvellement de la Délégation de Service Public, le départ à la retraite de Jean François Godart, les travaux d'accès au site ; sur ce volet, le CA pourra compter sur l'implication et la compétence du conseil de gestion.

Je renouvelle mes remerciements à tous ceux qui ont apporté leur pierre au cours de cette mandature avec mention spéciale à Lucie, Yves, Josée, Michel. Je vous souhaite une année 2024 pleine d'exploration, de belle spéléo, de rafraichissements dans nos canyons, d'études scientifiques et de partages...

Profitez de tous et de tout.

Vote sur le rapport moral :

Pour : 23

Abstentions : 0

Contre : 0



Comité Départemental de Spéléologie et de Canyonisme des Pyrénées-Atlantiques



Fédération Française
de Spéléologie

3 Présentation des différents documents relatifs aux finances :

Documents diffusés auprès de fédérés.

3-1 Résultat de l'année 2023 :

CDSC 64 - Exercice 2023 - Rapport financier

	2023	2022	2021
PRODUITS	85 218 €	96 310 €	78 025 €
CHARGES	84 962 €	93 203 €	68 664 €
Résultat (excédent)	256 €	3 107 €	9 361 €

Excédent moyen sur les trois dernières années : 4 241 €/an

Baïsse logique des produits et des charges par rapport à 2022 où il y avait eu deux actions ayant un fort impact (Journées Aliénor et sortie du topoguide canyons) absentes cette année.

Le budget 2023 prévoyait un déficit de 2510 € justifié par le coût prévisionnel de l'apprenti. Contrairement aux prévisions, l'apprenti a démissionné le 1^{er} septembre 2023, ce qui a entraîné l'économie de 4 mois de son salaire. Fort heureusement, les aides à l'apprentissage avaient déjà été versées et ont pu être conservées. Le coût net global de l'apprenti sur la période 2022-2023 a été de 10 652 €.

Le résultat de l'exercice 2023 ressort tout juste équilibré, à 256 €.

La trésorerie reste à un niveau très confortable (54 007 euros au 31/12/2023)

CDSC 64 - Exercice 2023 - Détail des produits

Détail des produits	2023	2022	2021
PRODUITS	85 218	96 310	78 025
Dont : Subventions	47 546	51 499	40 323
CD-Convention pluriannuelle	30 800	30 800	30 800
ANS-PSF	5 600	6 000	5 284
Ville de PAU-SAVAP	1 290	1 290	1 200
FFS-EDSC	523	1 086	1 039
CSRNA-EDSC	500	500	500
CSRNA-Collèges	2 000	1 500	1 000
CSRNA-Formations fédérales	1 500		
CAPB-Topoguide canyon		500	500
ANS-Apprentissage		5 156	
ASP-Apprentissage	5 333	2 667	
CD-Manifestations		2 000	
Dont : Prestations rémunérées	20 478	19 071	17 948
CSRNA	6 933	6 459	4 668
Collèges	3 450	3 060	2 560
DNUMUM	3 380	3 252	3 240
CAPB-Captage d'Aussurucq	740	1 750	
CEN Nouvelle-Aquitaine (Betchanka)	700	1 050	700
Projet Eaux-Chaudes			5 000
Formation CAF de Pau	1 050		
Formation DRAC	1 750	1 750	
Etude Stygofaune	1 636		
Divers	839	1 750	1 780
Dont : Autres recettes	17 194	25 740	19 754

Sommaire détaillé des tableaux :

Page 2	Compte d'exploitation par actions
Page 3	Compte d'exploitation (présentation comptable)
Page 4	Bilan au 31/12/2023

José Lhuillier et Yves Bramoullé - 27 janvier 2024 - Définitif



Comité Départemental de Spéléologie et de Canyonisme des Pyrénées-Atlantiques



Fédération Française
de Spéléologie

L'excédent, cette année, est très inférieur à celui de l'année passée suite à l'embauche d'un alternant qui a démissionné avant la fin de son contrat (coût d'environ 10 000 €).

Le CDSC 64 reçoit d'importantes subventions émanant du Conseil départemental suite aux réponses apportées aux sollicitations du Conseil départemental et que d'autres administrations et/ou collectivité.

Question : n'est-il pas possible d'avoir une action similaire à celle réalisée direction des collèges mais à destination, aussi, des lycées.

Réponse : une réflexion est en cours au niveau du CSRNA puisque les lycées sont de la compétence de la Région.

3-2 Présentation du budget 2024 :

CDSC 64 - Budget prévisionnel - Année 2024

Charges	Montant	Produits	Montant
60 - Achat	6 860,00 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	23 040,00 €
Achats d'études et de prestations de services	1 400,00 € ±	Prestation de services	18 940,00 € ±
Achats non stockés de matières et de fournitures	900,00 € ±	Vente de marchandises	2 700,00 € ±
Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 000,00 € ±	Produits des activités annexes	1 400,00 € ±
Fourniture d'entretien et de petit équipement	3 000,00 € ±		
Autres fournitures (achats pour revente)	560,00 € ±		
61 - Services extérieurs	4 605,00 €	74 - Subventions d'exploitation	40 480,00 €
Sous traitance générale	100,00 € ±	Etat (ANS, ARS, ...)	3 200,00 € ±
Locations	2 500,00 € ±		
Entretien et réparation	370,00 € ±	Région(s)	0,00 € ±
Assurance	1 635,00 € ±		
Documentation	0,00 € ±	Département(s)	30 800,00 € ±
Divers	0,00 € ±		
62 - Autres services extérieurs	6 940,00 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	140,00 € ±	Commune(s)	1 380,00 € ±
Publicité, publication	200,00 € ±	subvention communauté de communes et agglomérations	0,00 € ±
Déplacements, missions	6 200,00 € ±		
Frais postaux et de télécommunications	300,00 € ±	Organismes sociaux (à détailler)	0,00 € ±
Services bancaires, autres	100,00 € ±		
63 - Impôts et taxes	450,00 €	Fédération	3 100,00 € ±
Impôts et taxes sur rémunération	450,00 € ±	Fonds européens	0,00 € ±
Autres impôts et taxes	0,00 € ±	ASP	0,00 € ±
64 - Charges de personnel	48 659,00 €	Autres recettes (précisez)	0,00 € ±
Rémunération des personnels	29 315,60 € ±		
Charges sociales	19 343,40 € ±	75 - Autres produits de gestion courante	5 650,00 €
Autres charges de personnel	0,00 € ±		
65 - Autres charges de gestion courante	1 773,00 €	76 - Produits financiers	1 200,00 €
66 - Charges financières	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	1 083,00 €	79 - Transfert de charges	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	70 370,00 €	TOTAL DES PRODUITS	70 370,00 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	60 000,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	60 000,00 €
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 € ±
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 € ±	Prestations en nature	0,00 €
Personnel bénévole	60 000,00 €	Bénévolat	60 000,00 € ±
TOTAL DES CHARGES	130 370,00 €	TOTAL DES PRODUITS	130 370,00 €

Résultat : **0,00 €**



Comité Départemental de Spéléologie et de Canyonisme des Pyrénées-Atlantiques



Fédération Française
de Spéléologie

Pas de particularité à signaler, reconduction des équilibres de l'année passée.

Il est précisé que la fiche individuelle récapitulant les heures de bénévolat revêt une importance majeure pour valoriser le travail des bénévoles.

Il est proposé que les abandons de frais figurent dans la ligne 7.

Deux taux sont à prendre en compte :

- Taux relatifs à la puissance du véhicule.
- Taux lié à l'abandon de frais.

3-3 Avis des Commissaires aux comptes :

Ces deniers, excusés, par un document écrit, certifient les comptes sincères et donnent quitus.

Votes sur le compte de résultat 2023 et sur le budget 2024 :

Pour : 23 Abstentions : 0 Contre : 0

4°) Vote du montant de la cotisation :

Cotisation actuelle par fédéré(e) : 3 €

Cotisation par club : 15 €

Il est proposé de maintenir les cotisations à leur niveau actuel :

Pour : 22 Abstention : 1 Contre : 0

5°) Rapport des commissions :

5.1) Commissions canyon (Samuel MAYSONNAVE):

- * Accompagnement monitorat pour 3 personnes.
 - * Suivi rocher école en Vallée d'Ossau : il reste à signer la convention avec la CCVO.
 - * Précisions du Président du CSRNA : La FFS n'est pas délégataire pour l'activité canyon mais bénéficie à l'heure actuelle d'un contrat d'objectif pour cette activité. LA FFME revendique cette même délégation.
- Le point positif en faveur de la FFS est la spécificité du milieu maîtrisée par les spéléos.
- * *Question : 1- n'y a-t-il pas possibilité d'organiser une ou des journées canyons pour les fédérés ?*
 - 2-une demande est formulée pour accompagner/organiser des interclubs.

5.2) Commission scientifique (Marie-Christine DELMASURE) :

- * Le but de la commission est de mettre en valeur les aspects scientifiques de la spéléo, favoriser des formations, mais aussi des échanges entre clubs.
- * Se pose la question des découvertes archéologiques réalisées par les spéléos, déclarées aux administrations compétentes mais non suivies par ces mêmes administrations. Cela a parfois un impact non négligeable sur la poursuite d'explorations.
- * La convention CDSC 64/DRAC existante doit être reprise et aménagée.
- * Projet de constitution d'un groupe de travail sur la situation de grotte présentant intérêt archéologique.



Comité Départemental de Spéléologie et de Canyonisme des Pyrénées-Atlantiques



Fédération Française
de Spéléologie

5.3) Commission plongée (Bastien DUPOUTS):

- * Poursuite des explorations dans la résurgence de la Nive.
- * Poursuite de la réflexion sur les possibilités de plongées dans le lac de Ste-Engrâce.

5.4) Commission secours (Jérôme LABAT) :

* En 2023, 5 journées de formation en direction des fédérés du 64 rassemblant entre 5 et 20 personnes suivant le type de formation.

- * En octobre, exercice préfectoral (SSF 64, GN, SP)
- * Pas d'intervention durant l'année.
- * Achat prévu de tente et mobilier adaptés pour le PC entrée cavité.
- * Calendrier des sessions de formation et entraînement/exercice défini :
 - Dimanche 3 mars formation gestion.
 - Samedi 27 avril formation ASV.
 - Dimanche 9 juin formation gestion.
 - Week-end du 29-30 juin formation technique.
 - Week-end du 7-8 septembre exercice préfectoral

6°) Élections des membres du CA du CDSC 64 (23 votants personnes élues soulignées) :

<u>Millan IBANEZ</u> (GSVO)	21	<u>Serge PLANÈS</u> (LM)	17
<u>Virginie COUANON</u> (LM)	17	<u>Coraline FABRE</u> (LM)	18
<u>Joël FAURE</u> (LM)	22	<u>Michel LAUGA</u> (GSG)	21
<u>Nicolas TERRIER</u> (GSVO)	20	<u>Emmanuel TIXIER</u> (SSPPO)	7
<u>Paul DOUMENJOU</u> (GSVO)	18	<u>Jérôme LABAT</u> (SSPPO)	22
<u>Christine GASTÉRÉGUY</u> (GSO)	21	<u>Marie-Christine DELMASURE</u> (SSPPO)	15
<u>Pierre-Henri FONTESPIS-LOSTE</u> (GSG)	17	<u>Delphine CASTAGNET</u> (GSO)	17
<u>Lucie DAL SOGLIO</u> (Rigalous)	16	<u>Samuel MAYSONNAVE</u> (Rigalous)	13
<u>Olivier PIERRE</u> (GSO)	13		

7°) Élection du président :

Le CA propose à l'Assemblée générale le nom de **Jérôme LABAT** comme **Président** :

Pour : 21 Abstention : 2 Contre : 0

Le Bureau du CDSC 64 est ainsi constitué :

Président : Jérôme LABAT

Présidente adjointe : Virginie COUANON

Secrétaire : Serge PLANÈS

Secrétaire adjointe : Christine GASTÉRÉGUY

Trésorier : Joël FAURE

Trésorier adjoint : Pierre-Henri FONTESPIS-LOSTE



Comité Départemental de Spéléologie et de Canyonisme des Pyrénées-Atlantiques



Fédération Française
de Spéléologie

8°) Élection des vérificateurs aux comptes :

Martine DURTELLE de SAINT SAUVEUR

Pour : 23 Abstention : 0 Contre : 0

Yves BRAMOULLÉ

Pour : 21 Abstention : 2 Contre : 0

9°) Désignation des représentants du CDSC 64 au CSRNA :

Marie-Claude DOUAT

Christine GASTÉRÉGUY

Serge PLANÈS

Michel DOUAT

Jérôme LABAT

Élus par le CA à l'unanimité (14 voix), postérieurement à l'AG suite à 3 candidatures de dernière minute.

Yves BRAMOULLÉ

Marie-José LHUILLIER

Christian GIRAULT

10°) Désignation du représentant du CDSC 64 à l'Assemblée générale de la FFS :

Marie-Christine DELMASURE

Le Président clôture l'Assemblée Générale à 19 heures.

Fait à ISSOR le 07 février 2024.

Le Président

Jérôme LABAT

Le secrétaire

Michel LAUGA